

OFFRE D'EMPLOI

Auxiliaire de puériculture

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association La maison des enfants est une structure d'animation socioculturelle, agréée « Jeunesse et Éducation Populaire » et « Espace de Vie Sociale », qui œuvre en faveur des familles de la commune de Chauvé.

La micro crèche, à dimension intercommunale, accueille dix enfants sur un établissement de 108 m², dédié à la petite enfance.

INFORMATIONS GENERALES

Type de contrat :	Contrat à durée déterminée
Diplôme requis :	Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
Période :	Remplacements ponctuels
Lieu de travail :	Commune de Chauvé

MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice de la micro crèche, l'auxiliaire de puériculture participe aux activités d'éveil et d'éducation, dispense des soins d'hygiène et de confort pour contribuer au bien-être et à l'autonomie des enfants, en garantissant leur sécurité.

Elle est chargée d'accueillir l'enfant et sa famille, en créant un temps propice à l'échange et aux transmissions des informations.

Elle aménage, avec les autres professionnels, un lieu de vie pour mener de multiples activités : jeux, chansons, musique, lecture...

CADRE DE TRAVAIL

- ✓ Horaire d'ouverture : 07h30 / 19h00 ;
- ✓ Équipe de quatre professionnels sur l'établissement ;
- ✓ Réunion pédagogique le mardi soir, jusqu'à 19h30.

REMUNERATION

- ✓ Selon la convention E.C.L.A.T., coefficient 255 ;
- ✓ Valorisation de l'ancienneté en fonction de la convention collective.

CONDITIONS

- ✓ Être titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture ;

CANDIDATURE

- ✓ Par courriel : microcreche@mde44.fr